AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. IX. MANITOBA. No 20

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, SAMEDI, 14 FEVRIER, 1880

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL "LE METIS"

Le seul Organe Français publié dans le Nord-Ouest

l'Abonnement est de $2 50 par Année,

PAYABLE D'AVANCE.

Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser à J. C. S. ROYAL. Gerant.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'on fera application au prochain parlement du Canada, à sa prochaine session pour obtenir un Acte incorporant une Compagnie avec pouvoir de construire un chemin de fer qui sera connu comme le chemin de fer de la Grande Valiée et Souris à partir d'un point sur le chemin de fer du Pacifique Canadien à une distance d'a peu près 120 miles à l'Ouest de l Cite de Winnipeg et au Sud Ouest jusqu'à un point sur la Rivière Souris connu sous le nom de la Roche Percee.

JOS. RIOPELLE,

Ottawa 23 Janvier 1880.

La Pharmacie de la Cite.

TROTT & MELVILLE,

(Membres du College de Pharmacie d'Ontario.)

BLOCK MCKENNY, GRANDE RUE.

SAVON DE TOILETTE.

Rubin,
Glycerine de Sarge,
Miel,
Brown Windsor,
Pummice,
Farine d'Avoine,
Carbolique,
Silver & Barber's Favorite,
Genuine Yankee Tar

PARFUMS.

Rubin,
Atkinson,
Piver,
Eugene Rimmel,
Princesse,
Lavende,
Eau de Floride,
Cologne (double),
" No. 4,
" Wicker,
" Verre coupé,
" véritable Johann Maria Farina.

Un Assortiment Complet de Medecines Brevetees.

Nous fesons une specialité de la fourniture aux detaillants de toutes nos marchandises à des prix plus bas que ceux que l'on a jamais offerts dans la Province.

Souvenez-vous de l'Enseigne du Pilon d'Or

Winnipeg, 20 Sept., 1877. jno

CAREY & PROVENCHER

AVOCATS

Vis-a-vis le Palais de Justice.

DANIEL CAREY. J. A. N. PROVENCHER.

STOBART, EDEN & CIE

Grande Rue—Winnipeg.

Grande quantité de Rubans couleur variée.
Grande quantité de corsets français, anglais et américain
Grande quantité de coupons de toutes sortes.
Graude quantité de Châles de $1.25 en montant.
Grande quantité de châles tricotés de différentes couleurs
Grande quantité d'étoffes à robes à bon marché.
Grande quantité de robes faites de $5.00 en montant.
Nous attirons l'attention du public que toutes ces marchandises ont été réduites afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps.

N.B.—Nous avons aussi en mains un assortiment complet de fil de Clark.

Stobart, Eden & Cie

8 Mai, 1879—12m

CANADIAN PAIN DESTROYER.

L' DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Comme remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotes, les reins, et la tête aux rhumes à la toux, maux de gorge, detoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps; il est très estime ou l'on s'en sert; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent et on n'a pas connaissance d'un seul cas ou il na pas donné satisfaction, lorsque les directions ont éte bien suivies; au contraire tous sont charmes de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par experience, en avant fait nous même une epreuve complète; en consequence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent-être persuades qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guerison les maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous temoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.

Agent pour la Province de Manitoba.

Grande Rue Winnipeg

Avis.

Le Dr. T. Fafard a ouvert un bureau à St Boniface, Avenue Tache, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Mis a l'Enclos.

Mis a l'enclos de St. François Xavier une vache rouge tachetee de blanc, âgée d'à peu près dix ans, avec la marque d'un diamant sur la corne gauche. Le propriétaire est prie de la reclamer au plus vite

XAVIER PAGE
Gardien d'enclos.

St Frs.-Xavier 23 Dec. 1879.

BROWNE OLDFIELD & C.,

GRENETIERS.

(Successeurs de W. H. DISBROWE)

Ouvriront au commencement de Fevrier à la place anciennement occupée par le Dr. COWAN au coin de la Grande Rue et la Rue Bannatyne, avec un stock le plus choisi de

Graines de semences,
" de legumes,
" de fleurs

Importées directement des célèbres grenetiers Américains et Européens.

Les catalogues seront prêts vers le milieu du mois de fevrier et seront envoyés gratis à tous ceux qui en feront la demande.

Winnipeg, 22 Janv., 1880. 3m

Mis a l'Enclos.

Mis à l'enclos de St. Norbert Sud, une jument très âgée avec du blanc dans le front et sur le dos avec un poulin d'un an couleur grisate, la croupe blanche avec les deux pattes de derriere.

BAPTISTE JOLIBOIS,
Gardien d'Enclos.

AVIS.

Avis est par le present donne que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour amender la charte de la "Compagnie du chemin de fer Sud Occidental de colonisation de Manitoba" pour prolonger la ligne d'un point pres de Rock Lake dans les Territoires du Nord Ouest dans une direction Occidentale jusqu'aux mines de houille de la Rivière Souris sur une ligne presque parallele à la frontière et aussi d'un point pres de Winnipeg jusqu'à l'endroit ou le chemin de fer Pacifique Canadien traverse la Rivière Rouge, et aussi le pouvoir de construire tels embranchements qui seraient profitables au pays et recevraient la sanction du gouvernement du Canada.

S. C. BIGGS,
Sollicitenr de la Cie.

Winnipeg 5 Janvier 1880

AVIS.

EST par le présent donné que demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada à sa prochaine session pour un Acte incorporant "La Compagnie des Ponts de la Rivière Rouge et de la Rivière Assiniboine," lui donnant le pouvoir de construire, maintenir et exploiter un Pont pour le traffic ordinaire sur la Rivière Rouge et qui sera bâti d'un point quelconque situé dans les limites de la Cite de Winnipeg à un autre point opposé, aussi un autre pont semblable sur la Rivière Assiniboine et qui sera construit dans les limites de la Cite de Winnipeg à un autre point opposé; avec pouvoir de percevoir des taux de péage sur les dits ponts n'excedant pas le tarif suivant, savoir:

Pieton, aller et retour deux cents.

Cavalier avec cheval ou mulet, aller et retour six cents.

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant leur naissance, cinq cents.

Moutons et cochons par tête deux cents.

Charette, carosse, wagon, buggy, sleigh, cutter ou autre vehicule tiré par un seul animal, douze cents et demi par passage.

Charette, caresse, wagon, buggy sleigh, cutter ou autre vehicule tire par deux animaux ou plus, par passage, vingt cents.

Le tarif ci dessus inclut la charge de bonne foi de chaque vehicule.

La hauteur des arches de chaque pont ne sera pas moins de dix-huit pieds au dessus des eaux basses; les intervalles entre les culées ou piliers de pas moins de cent pieds pour le pont de la Rivière Rouge et soixante six pieds pour le pont de l'Assiniboine. Les deux ponts seront tournants de façon à permettre une fois ouverts un passage libre de cinquante pieds de large.

Les plans et dessins de tels ponts seront soumis à l'approbation du Gouverneur General en Conseil.

Daté à Winnipeg ce 24e jour de Novembre A. D. 1879

BAIN & BLANCHARD,
Procureurs des Petitionnaires.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore la compagnie de navigation de Manitoba, Winnipegosis et de la Saskatchewan et lui confère le pouvoir de construire des canaux ou des tramways, devant relier les lacs Manitoba et Winnipegosis, et ces derniers avec le lac du Cèdre, la Saskatchewan et le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec pouvoir de prelever des peages et aussi de construire des bateaux a vapeur ou autres vaisseaux necessaires à la navigation des dits lacs et rivières, ainsi que des vehicules, engins etc., pour les dits tramways; le dit acte devant autoriser telle compagnie à naviguer dans les dites eaux et à mettre en operation les dits tramways.

W. F. MUNRO,
Pour les requerants.

Toronto, 1er decembre 1879.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que Omar Bushnell, de la Ville de Winnipeg, comte de Selkirk, Procureur et conseiller en loi, de l'Etat de l'Illinois, Etats-Unis d'Amerique, se propose de s'adresser à l'Assemblee Legislative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte autorisant la Societe du Barreau de Manitoba à l'admettre comme avocat Procureur et sollicitenr dans la Cour du Banc de la Reine de la dite Province de Manitoba

OMAR BUSHNELL.

Winnipeg, 12 décembre 1879. 4f.

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donne que demande sera faite à la Legislature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour un acte pour incorporer une societe pour fournir l'eau à la Ville de Winnipeg, à ses habitants et aux environs avec pouvoirs de poser le long des rues et chemins publics et sous terre des tuyaux ou conduits pour amener et distribuer l'eau, de reposer ou reparer ces tuyaux et aussi de construire et maintenir des hydrants sur telles rues et chemins publics.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Sollicitenrs pour les Requérants.

Winnipeg ce 17e de decembre 1879

AVIS.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Legislature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une societe ayant pour fins d'établir une assurance contre le feu dans la Province de Manitoba.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les Requérants

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir la passation d'un acte qui incorpore "la Compagnie de Colonisation des terres du Nord-Ouest." La dite compagnie sera organisée dans le but, entre autres choses, d'acquérir, d'occuper, d'améliorer et de coloniser les terres, et aura le pouvoir d'acquerir et de posseder des terres, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pour les fins susdites.

PINNEY ET CHRISTIE,
Solliciteurs

Ottawa, 5 decembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'en obtenir un acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de navires à vapeur de Winnipeg et de la Baie d'Hudson, avec pleins pouvoirs de construire, entretenir et exploiter une voie ferrée, à partir de la cite de Winnipeg, Manitoba jusqu'à un point sur la rivière Nelson ou Baie d'Hudson, Kewatin, et de posseder et naviguer des vapeurs en correspondance avec ce chemin de fer.

A. W. BELL,
Pour les requérants.

Ottawa, 6 décembre 1879. 5—2

AVIS PUBLIC.

AVIS est par le present donné que l'on s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte incorporant la Compagnie du Grand Télegraphe Occidental, et conférant à la dite Compagnie le droit d'incorporation avec pouvoir de construire, louer et acheter des lignes et de faire affaires dans les provinces de Manitoba, de la Colombie-Britannique et d'Ontario, ainsi que dans le district de Kewatin, dans les territoires du Nord Ouest et ailleurs; et aussi avec pouvoir de se fusionner avec toute autre compagnie ou compagnies.

C. ACTON BURROWS,
Pour les requerants.

Winnipeg, 3 décembre 1879.

AVIS.

AVIS public est donné qu'une demande sera faite à la Legislature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une compagnie pour construire, maintenir exploiter un chemin de fer ou de bois à une ou deux voies dans et le long des rues de la Ville de Winnipeg et ses environs, et de prendre et transporter des voyageurs et du fret sur tel chemin de fer par le moyen d'animaux, de la vapeur de l'electricite ou autrement, avec pouvoir de se servir des rues susdites suivant qu'il sera necessaire pour les fins susdites de pasage de la voie et de son exploitation.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879.

ROSS, ROSS & KILLAM
Solliciteurs pour les Requerants.

AVIS

AVIS public est par le présent donné que demande sera faite à la Legislature de la Province de Manitoba à sa prochaine session pour en obtenir un acte pour incorporer une societe pour la fabrication du gaz d'eclairage dans aucune partie de Manitoba, avec pouvoirs de poser des tuyaux le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, de renouveler ou reparer tels tuyaux, et aussi pour fournir de la lumière par electricite avec pouvoirs de poser des tuyaux ou des fils le long des chemins publics ou rues pour la distribution de tel gaz, et pour maintenir, reparer ou remplacer tels tuyaux.

Winnipeg, ce 17e décembre 1879,

ROSS, ROSS & KILLAM,
Solliciteurs pour les requerants.



LE "METIS."

Samedi, 14 Fevrier 1880.

A PROPOS DES CONVENANCES.

Un journal de Paris se plaignait, il y a quelques jours, de l'abaissement rapide du sens moral dans la société. " Il y a, dit il, dans l'air " comme un courant de mauvais " conseils. La décence disparait " tous les jours d'avantage. Les " publications en feuilleton regor- " gent de propos ignobles Dans " un seul de ces feuilletons on s'est " amusé à compter 47 paroles qu'il " est impossible de dire tout haut " devant un cercle d'honnêtes fem- " mes. Il y a dans la littérature, " dans les rues, dans la société un " air de débauche que ne peut con- " tester un observateur impartial."

On ne badine pas avec la morale. C'est un triste jeu que de fouler aux pieds les convenances. A propos de ces citations nous nous permettrons de faire remarquer le tort qu'à eu un journal de Winnipeg de recevoir dernièrement dans ses colonnes une correspondance indigne de trouver place dans un journal honnête. On ne doit pas être surpris si quelqu'un s'en plaint. La lettre d'une prostituée était bien déplacée dans ses colonnes. Ce sont de ces choses qui ne se publient pas. Il faut avoir du respect pour ses honnêtes lecteurs. Tout le monde sait bien que personne n'ira entreprendre de répondre à une courtisanne effrontée qui vient justifier son ignoble métier. On rougit en entendant étaler des hontes avec tant d'impudence.

La liberté de la presse n'est pas le libertinage de la presse. Il ne sera jamais permis à des êtres qui font la honte de la société de venir plaider cruement leur cause dans un journal. Un rédacteur aura beau dire qu'il ne publie telle correspondance que sous bénéfice d'inventaire, qu'il n'en prend pas la responsabilité, personne ne l'excusera. Les abonnés ont droit d'exiger qu'on les respecte, et qu'on ne vienne pas leur faire entendre le langage des mauvais lieux. Qu'on laisse dans leur repaire ces rebus de leur sexe, et qu'on n'aille pas leur donner droit de cité parmi les honnête gens.

MONTAGNE CYPRES.

Monsieur Ambroise Lépine écrit de la Montagne Cyprès, en date du 2 janvier :

" Les provisions sont loin d'être en abondance dans cette partie du territoire du Nord-Ouest. Plusieurs familles sont obligées de laisser la Montagne Cyprès pour se rendre d'ici à la Rivière au Lait, afin de se soustraire à une trop grande misère.

" Les buffalos sont loin et depuis plus d'un mois il fait un temps affreux et un froid très vif. Les chevaux sont trop maigres pour la chasse, ce qui rend la position des familles bien critique.

" On comprend facilement que la position de nos pauvres Métis ici n'est pas agréable.

" En joignant à cela le malheur qu'ils ont de n'avoir point de prêtre avec eux dans leur isolement, on pourra se former une idée du triste sort qui est leur partage en ce moment.

" Je me suis rendu au Fort Assiniboine il y a quelques jours et j'ai appris que M. Riel y était venu depuis mon départ. On m'a dit qu'il se porte bien, mais je n'ai pas eu le plaisir de le rencontrer."

LES EXAMENS AU COLLEGE ST. BONIFACE.

Les examens sur les matières étudiés durant la première partie de l'année scolaire, ont eu lieu au Collège de St. Boniface le 29 et le 30 janvier dernier. Sa Grâce Mgr l'Archevêque et quelques prêtres de l'Archevêché ont été présents à la plupart des séances durant ces deux jours. L'examen a commencé par la partie de l'instruction religieux, puis est venu immédiatement après la classe de logique. La facilité avec laquelle les élèves de cette classe s'expriment en latin, sur des thèses longues et difficiles, prouve qu'ils ont fait de cette langue, aussi bien que de la logique une étude sérieuse. Les auteurs Grec et Latins, tels que Ciceron, Saluste, Homère, ont été traduits et expliqués avec intelligence. Dans les sciences exactes les résultats ont été très satisraisants. La partie commerciale, qui est la spécialité de la 7ième division, a si bien réussi qu'on dirait que plusieurs de ces élèves ont déjà été employés dans les banques ou dans les grandes maisons de commerce. L'anglais mérite une mention spéciale. Enfin le bon succès de l'examen doit être un puissant encouragement pour les élèves et les professeurs.

EXAMEN AU PENSIONNAT DE ST. BONIFACE.

Les élèves du Pensionnat de St Boniface ont subi leur examen semestriel le 3 et le 4 de ce mois, en présence de Sa Grâce Mgr. Taché, de plusieurs membres du clergé, de M. le Surintendant et de MM. les Commissaires.

Ceux qui ont suivi ces séances pendant les deux jours ont pu se convaincre que cette institution ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'éducation donnée aux jeunes filles. La bonne tenue de toutes les élèves, leur modestie, et en même temps l'assurance avec laquelle elles ont su répondre aux nombreuses questions du programme de l'examen, prouve hautement le bon soin qu'apporte leurs dignes maîtresses à former leur esprit et leur cœur. On remarque que la plupart des jeunes filles de cette institution s'expriment avec la même facilité dans l'anglais et le français. Quelques canadiennes parmi elles parlent l'anglais non seulement facilement mais même avec élégance. Les classes ont été fréquentées durant les premiers mois de l'année scolaire par plus de 130 élèves. Le mois d'octobre a donné lui seul une moyenne de 2 619 jours d'assistance. Actuellement la rigueur de l'hiver a fait diminuer un peu ce nombre.

Outre l'examen des matières de classe déterminées par le programme des études, une trentaine d'élèves ont subi l'examen sur les principes de la musique. Quelques une sont assez avancées pour exécuter des passages d'une difficulté plus que moyenne, et presque toutes possèdent leur solfège non-seulement de mémoire, mais d'une manière pratique.

La classe de dessein nous a fourni des morceaux qui dénotent un véritable talent pour cet art.

Enfin l'examen a été très satisfaisant, et de manière à faire honneur à cette maison

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE MANITOBA.

Quatrieme Parlement—Premiere Session.

L'Orateur prend son siége à 3 heures P. M.

M. Aikins donne avis qu'il présentera un acte pour permettre aux exécuteurs et aux administrateurs de transférer et de dégrever les terres hypothèquées.

M. Scott donne avis qu'à la prochaine séance il demandera :

1o. Si les Statuts Refondus de la Province ont été imprimés, et sinon, pourquoi ?

2o. Si c'est l'intention du gouvernement de placer une somme dans les estimés afin d'assister le peuple irlandais dans la famine qui sévit en ce moment contre lui.

3o. Si le gouvernement a reçu une réponse favorable ou non relativement aux résolutions adoptées par cette chambre à la dernière session, et présentées au gouvernement fédéral, le priant d'accorder une extention des limites de la Province.

M. Ross donne avis qu'il introduira un acte en amendement à la loi concernant la protection du gibier : aussi, un acte pour amender la loi des écoles.

M. Taillefer donne avis qu'à la prochaine séance, il demandera au gouvernement si c'est son intention de réparer ou de renouveler les ponts sur les rivières aux Gratias et aux Prunes, dans la division électorale de Morris.

M. Scott donne avis, qu'à la prochaine séance il demandera copie de toute correspondance en rapport avec les changements récents survenus dans le personnel du gouvernement.

M. Murray demandera copie de toute correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de cette Province, concernant le bill passé durant la dernière session de cette chambre, intitulé : "Un acte concernant les Impressions Publiques" et qui a été réservé au bon plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général.

M. Scott demandera copies de toutes soumissions envoyées au gouvernement pour l'impression des Statuts Refondus. Aussi copies des soumissions pour les impressions requises par le gouvernement dans les trois années courantes.

M Scott soulève une question de privilége ; il croit qu'il n'est que juste lorsqu'il s'opère des changements dans le cabinet, que des explications soient données sur les raisons qui ont pu amener ces changements

Il y a un an le cabinet était composé de trois membres anglais et de deux membres français ; mais durant la session il s'opéra un changement radical ; et il ne resta plus un seul membre français dans le gouvernement. Plus tard, le ministre des travaux publics remis son porte-feuille et un membre français fut appelé à sa place. Après les elections générales un autre membre français fut aussi appelé en sorte que le gouvernement, comme autrefois, se compose aujourd'hui de trois membre anglais et de deux membres français. La chambre a droit d'avoir des explications du gouvernement à ce sujet. L'honorable M. Norquay répond qu'il ne croyait pas qu'il fut nécessaire de rappeler ce qui s'est passé l'été dernier, car les faits sont connus de tous. Il a toujours été convaincu que la population française de Manitoba devait être représentée dans le cabinet ; mais il ne put réussir alors à accomplir ce qu'il désirait aussi ardemment. L'un de ses collègues ayant donné sa démission, il offrit le porte feuille de Secrétaire Provincial à l'honorable M. Girard. Le ministre d'Agriculture ayant été défait aux élections, ce porte feuille fut offert à un autre membre français, et l'honorable M. Goulet fut choisi pour remplir cette position.

L'honorable M. Girard corrobore les explications données par l'honorable Premier Ministre. Il espère que les difficultés survenues durant la dernière session sont maintenant réglées, et qu'elles ne se renouvelleront plus. Il est entré dans le gouvernement avec la certitude de pouvoir se rendre utile au parti qu'il représente, et il espère qu'il recevra de ce parti l'appui franc et cordial qui lui est nécessaire pour aider au gouvernement dans la passation des mesures projetées.

Les bills suivants sont introduits par l'honoreble Procureur Général Walker, et reçoivent leur première lecture :

Un acte concernant les procédures Interlocutoires.

Un acte concernant les municipalités.

Un acte concernant les listes Electorales de la Province.

Et la Chambre s'ajourne.

MARDI, 27 JANVIER 1880.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures p. m

Le comité nommé pour préparer la liste des membres devant former les comités permanents de la chambre fait le rapport suivant :

LES COMPTES PUBLICS.

Les Honorables MM. J. Norquay, D. M. Walker, C. P. Brown et M. A. Girard ; et MM. Taillefer, Drummond, Murray, Sutherland, Cowan Scott, LaRivière, Aikins et Ross.

Privilèges et Elections.

L'honorable D. M Walker ; MM. Scott, Lipsett, Nash, Winram, Taillefer, Drummond, Sutherland Laughlin et Ross.

Amendements aux lois.

Les Honorables MM. D. M. Walker et M. A. Girard, et MM. Nash LaRivière, Taillefer, Ross et Sutherland.

Agriculture.

Les Honorables MM. J. Norquay et M. Goulet, et MM. Hay, Kittson, Winram, Lipsett, Aikins, Breland Smith et Laughlin.

Bills Privés.

Les Honorables MM. M. A. Girard J. Norquay, D. M. Walker et C. P. Brown ; et MM. Taillefer, Lauglin, LaRivière, Ross, Sutherland, Aikins et Nash.

Impressions.

Les Honorables MM. D. M. Walker M. A. Girard et C. P. Brown ; et M. M Cowan, Kittson, Murray Scott, Drummond, Aikins et Ross.

Ordres Permanents.

Les Honorables MM. J Norquay et D. M. Walker ; et MM. Hay, Murray Ross, Sutherland, Taillefer, Drummond et Laughlin.

Bibliothèque.

Les Honorables M. M. C. P. Brown M. A Girard et M. Goulet et MM. Sutherland, Winram, Drummond, Taillefer, Breland et Laughlin.

M. Aikins donne avis qu'il introduira un bill concernant l'enregistrement des Titres.

M. Laughlin demandera au gouvernement, si c'est son intention de construire un pont sur la rivière Aux Islets de Bois.

L'honorable M. Norquay donne avis qu'il proposera que la chambre siége le soir après jeudi prochain.

L'honorable M. Brown donne avis qu'il introduira les mesures suivantes :

Un acte de drainage.

Un acte pour subdiviser la Province en Comtés.

Un acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer de Westbourne et du Nord Ouest.

M. Smith présente une pétition, demandant l'incorporation du chemin de fer de Westbourne et du Nord-Ouest.

M. Scott demande si les Statuts Consolidés de la province ont été imprimés. Si non, pourquoi?

L'Honorable Procureur-Général répond qu'aussitôt après la dernière session, les commissaires continuèrent la consolidation des Statuts; mais, comme il était absolument nécessaire de faire disparaître de la loi un certain nombre de chapitres devenus inutiles on a jugé nécessaire d'en retarder l'impression jusqu'après la présente session, afin de n'inclure dans les nouveaux Statuts que les lois qui doivent rester en force.

M. Scott demande si c'est l'intention du gouvernement d'inclure dans les estimés une somme pour venir en aide au peuple irlandais qui souffre de la famine.

L'honorable Trésorier Provincial répond que tout en sympathisant avec les pauvres Irlandais, il regrette néanmoins que l'état des finances de la province ne permet pas de contribuer à leur aider dans leur détresse. D'ailleurs, il croit que ce devoir relève plutôt du Gouvernement Fédéral que de celui de cette province ; et il est convaincu que les autorités à Ottawa feront leur devoir.

L'honorable Secrétaire-Provincial répond à la même question en français.

M. Scott demande si le gouvernement a reçu une réponse, favorable ou non, à la demande de cette Chambre faite durant la dernière session, au sujet de l'extension des limites de la province.

L'honorable Trésorier-Provincial répond qu'aucune reponse n'a été reçue a ce sujet.

M Taillefer demande au gouvernement si c'est son intention de réparer ou de reconstruire les ponts sur la Rivière aux Gratias et la Rivière aux Prunes. En faisant cette demande, l'honorable membre attire l'attention du Ministre des Travaux Publics sur l'état dans lequel ces deux ponts sont aujourd'hui, et il insiste sur la nécessité de pourvoir à leur réparation sous le plus court délai afin d'éviter tout accident qui pourrait en résulter ; et aussi, pour faciliter le trafic considérable qui se fait aujourd'hui dans ces deux localités. Il espère que le gouvernement fera droit à sa demande dans l'intérêt de ses électeurs, qui composent aujourd'hui un des principaux et des plus importants établissements de la Province.

L'Honorable Ministre des Travaux Publics répond que le gouvernement à l'intention de reparer le pont sur la Rivière aux Prunes, et de reconstruire celui sur la Rivière aux Gratias.

M. Scott propose, secondé par M. Lipsett, qu'une adresse soit présentee à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, demandant copie de toutes correspondances ou autres documents au sujet des derniers changements dans le personel du gouvernement. Adopté.

M. Murray propose, secondé par M LaRivière, qu'une copie de la correspondance, échangée entre les

gouvernements fédéral et provincial, au sujet de l'acte concernant les impressions publiques, soit fournie à cette Chambre.

L'honorable M. Norquay dit qu'aucune correspondance n'a é é reçue d'Ottawa à ce sujet; on a tout simplement accusé réception d'une copie de l'acte en question.

M. Scott propose, secondé par M. Cowan, qu'une adresse soit présentée, demandant copie de toutes les soumissions reçues par le gouvernement pour l'impression des Statuts Refondus; et aussi, pour toutes les autres impressions. Adopté.

L'Honorable M. Walker propose la seconde lecture de l'Acte concernant les Procedures Interlocutoires.

La Chambre se forme en comité sur ce bill. M. Cowan au fauteuil.

(*A continuer*)

Les progres du catholicisme.

De divers cotés on signale en Angleterre le grand nombre de conversions opérées depuis peu dans les classes les plus élevées. Des prélats éminents comme le cardinal Manning et le cardinal Newman, eux-mêmes des convertis, ont prédit que dans le siècle prochain tous les esprits d'élite qui marchent à la tête du mouvement politique et littéraire dans les Iles Britanniques seraient ou catholiques ou rationalistes, et on pourait déjà citer une foule de faits et d'exemples pour appuyer cette opinion basée sur l'expérince acquise depuis un demi siècle. Une revue de Londres publiait il y a quelque temps une liste des personnes distinguées par leur position ou leur mérite, qui ont dernièrement abjuré l'hérésie, et cette liste n'occupe pas moins de huit colonnes et demie. Elle comprend 1 duc, 2 marquis, 3 comtes, 15 lords et barons, 7 baronets, 3 chevaliers, 1 général, 1 amiral, 10 membres du parlement, 166 ministres pourvus de bénéfices, dont 67 ont reçu l'onction sacerdotale, et 198 fils de pairs, gradués, etc., dont 51 ont embrassé l'etat ecclésiastique. Parmi les femmes, 5 duchesses et 71 autres dames de la noblesse sont entrées dans le giron de l'Eglise. D'autres personnages qui se sont fait un nom dans l'industrie, dans la litérature et les arts ont également renoncée à la foi protestante. Mlle Gladstone, sœur de l'ex-premier ministre est une convertie, de même que Melle Froude, nièce du célèbre historien. Mlle Hope-Scott, petite-fille de sir Walter Scott, M. Wilberforce, M. P., fils ainé aîné de l'illustre philantrope.

Notons en terminant que M Gladstone se propose de soulever la question du *désétablissement* de l'Eglise d'Ecosse, et que si cette réforme, accomplie il y a quelques années en Irlande, se réalise pareillement en Ecosse, elle finira par s'introduire en Angleterre pour achever de ruiner l'établissement d'Henri VIII.

Nous trouvons à ce propos quelques statistiques qui paraissent condensées avec soin et qu'on lira sans doute avec intérêt:

"En 1857, il y avait en Angleterre 894 eglises et chapelles catholiques, avec 1 115 prêtres.

"En 1877, les églises et chapelles étaient au nombre de 1 315 desservies par 2,088 prêtres.

"En 1857, il n'y avait que 21 maisons religieuses pour les hommes dans toute l'Angleterre.

"En 1877, il y en avait 73. En 1857, il y avait 97 convents ou maisons religieuses pour les femmes.

"En 1877, il y en avait 239. Pendant la même période de 20 ans, les collèges et séminaires catholiques ont plus que doublé.

"Dans les colonies anglaises y compris l'Amérique anglaise, l'Australie et les Indes Orientales et Occidentales il n'y avait, en 1855, que 44 siéges épiscopaux. Dès l'année 1871 il n'y avait pas moins de 88 archevêques et évêques dans ces mêmes territoires.

"Le Canada offre un exemple frappant des progrès de l'Eglise catholique, dans cette période d'années.

"En 1869, le Bas-Canada et le Haut Canada comptaient dix diocèses et 779 églises.—En y comprenant Sherbrooke et Chicoutimi, et les vicariats apostoliques du nord du Canada, il y a aujourd'hui 13 diocèses, dans les provinces de Québec et d'Ontario, pendant que, durant les sept années antérieures à 1876 l'accroissement a été de 173 églises, faisaient en tout 1,171.

"Pendant la même période, les maisons religieuses se sont acrues de 73 à 196.

"Aux Etats-Unis, à l'époque de l'indépendance, en 1776 les catholiques étaient au nombre de 25 000, ils étaient 1,500 000 en 1840. De 1855 à 1876 l'augmentation a été de 2,000,000 à 6,500,000. Cette augmentation n'est pas simplement nominale ou basée sur l'immigration des étrangers. Bien qu'elle ait été si grande, pendant une période de 21 ans, elle a été vigoureuse et saine, cela se démontre par le nombre des membres du clergé ainsi que les institutions religieuses et d'éducation requises pour l'instruction et le bien être spirituel d'un si grand troupeau Il y a 5,358 prêtres, 56 évêques et archevèques 5 046 églises, 3,711 oratoires et missions. Les maisons religieuses ont augmenté en proportion de l'augmentation de la population catholique. En 1855, il n'y avait que 15 maisons religieuses pour les hommes dans tous les Etats, il y en a 95 aujourd'hui.

"Les communautés relisieuses de femmes sont aussi très florissantes. En 1855, il y en avait 50; aujourd'hui il y a 225. Les institutions d'éducation ayant un caractère religieux y abondent aussi. En 1800 les Etats-Unis ne comptaient qu'une académie catholique de filles. Il y en a aujourd'hui plus de 400. Pendant la même période les collèges ont augmenté de deux à 64.

"Il y a un peu plus de 30 ans, le nombre des catholiques dans le monde entier était, d'après le *Scientific Miscellany*, de 254,655 000. En considérant la grande augmentation dans tous les pays, dont nous connaissons les statistiques il est assez raisonnable de supposer que, pendant les 30 ou 35 dernières années, les catholiques ont augmenté de 40 milions environ, ce qui porterait le nombre à un total d'à peu près 300, 000,000."

Aux Etats-Unis, la chambre des représentants compte 293 membres dont 219 sont avocats. Le nombre des membres de la Chambre des communes du Canada est de 208 et on y compte 52 avocats. Dix journalistes canadiens sont députés aux communes; on n'en compte que quatre au Congrès. Nous avons 30 marchands aux Communes; il n'y en a que 25 au Congrès. Voici comment sont représentés divers autres métiers et professions dans ces deux assemblées délibérantes:

	CONGRÈS	COMMUNES
Agriculteurs.....	12	34
Constructeurs de navires........	1	9
Médecins	6	18
Tailleurs de pierre.	1	00
Architectes..........	1	1

La legislature d'Ontario se sacrifie, chaque jour, sur l'autel de la Patrie. Depuis son ouverture, elle a siége comme suit:

	Heure de l'ajournement.	Durée de la séance.
Le 8 janvier...	4.00	1.00
" 9 " ...	4 40	1.40
" 12 " ...	3 20	20
" 13 " ...	3 50	50
" 14 " ..	5.00	2.00
" 15 " ...	4 15	1.15
" 16 " ...	4 20	1.20
" 19 " ...	4.10	1.10
" 20 " ...	5.10	2.10
" 21 " ...	10.30	7.30
" 22 " ...	6 40	3 40

Ainsi, pendant quinze jours, la législature d'Ontario a travaillé vingt trois heures. Ces vingt-trois heures ont coûté à la province $22,000, ou $1 100 l'heure. Et voilà comment les gouvernements d'économie et de retranchement économisent.

Nous lisons dans l'*Univers*:

Lesjournaux de Londres parlent d'une tentative d'assassinat qui a eu lieu samedi, dans cette ville, contre un prêtre catholique. Nous recevons à ce sujet une correspondance dont les renseignements, accompagnés de quelques details que donne le journal catholique *The Univers*, nous permettent de raconter exactement ce qui s'est passé.

Il y a à Londres un religieux distingué, le P. Bakanowski, dont tous les amis de la cause polonaise connaissent le nom. Samedi dernier, le P. Bakanowski disait la messe de dix heures à l'église italienne de Saint Pierre à Londres, Halton Gardens; il commençait le *Credo*, lorsqu'on entendit un coup de feu; un cri de terreur retenti dans les rangs des fidèles: un homme avait pénétré dans le chœur, au pied de l'autel, et l'arme fumante qu'il tenait disait assez ce qu'il était venu faire à Saint Pierre.

Le P. Bakanowski, dont la balle avait effleuré une oreille reconnaissant qu'il avait affaire à un meurtrier déterminé ou à un fou, s'était dirigé vers la sacristie; mais l'homme le poursuivait: il tira trois autres coups sur le prêtre, heureusement sans atteindre sa victime.

Une fois le P. Bakanowski enfermé dans sacristie, le malfaiteur revint vers l'autel, renversa brisa et déchira tout ce qui était sur l'autel, les linges sacrés le calice et les chandeliers; puis il ouvrit le tabernacle, porta une main sacrilège sur les vases saints et les hosties consacrés qu'il répandit sur l'autel. Cela fait il voulut, au moyen des bougies allumées, mettre le feu à l'autel qui était en partie enflammé.

Les fidèles consternes n'avaient pas su faire un mouvement, et le sacrilège eut sans doute réussi à tout incendier, si un prêtre de la paroisse, M. l'abé Arkell, n'était intervenu et ne l'avait, à l'aide d'un Irlandais, arrêté et solidement maintenu.

Le sacrilège a été dûment remis à la police: il a refusé de répondre lors de la première enquête, en disant qu'il ne savait pas assez bien l'anglais. C'est un ouvrier allemand du nom de Alexandre Scossha et qui à l'âge de 25 ans est déjà un socialiste notoire. Notre correspondant, qui l'a vu, nous assure qu'il n'est pas fou.

Quant au P. Bakanowski, c'est un miracle qu'il ait échappé sans blessure, à la fureur de l'assassin, qui a tiré de si près que la bourre du revolver a mis le feu aux linges de l'autel.

P. S. Au dernier moment, une dépêche de l'*Agence Havas* dit qu'on a constaté que Scossha était Milanais

Nouvelles Locales

—La Chambre doit être prorogee aujourd'hui à trois heures.

—L'Hon. Juge Dubuc est retenu chez lui par une maladie sérieuse.

—Les Chambres Fédérales se sont mises en session jeudi dernier.

—La malle a été retardée pendant cinq jours la semaine dernière.

—Nous avons eu une tempête de neige jeudi et vendredi.

—Le gouvernement a pris possession du chemin de fer de Pembina. M. Linksey en est le surintendant

—La loi municipale a été votée jeudi dernier, et sera mise en force d'ici à trois mois.

—Qui sera Préfet et quels seront les Conseillers dans notre municipalité? Arrivez de l'avant candidats!

—M. Alex. Kittson, M.P.P., à perdu accidentellement, un cheval mardi dernier. C'etait un bel animal qui lui avait coûté $200.

—M. J. B. Moraché doit donner un grand concert, jeudi, le 19 courant, sous le patronage de la Société St. George, de Winnipeg.

—Le Bureau de Direction de la Société de Colonisation s'est réuni au commencement de la semaine, et plusieurs affaires importantes ont été transigées.

—La nouvelle compagnie de télégraphe est complétée jusqu'au Portage la Prairie. Les premières dépêches doivent être echangées aujourd'hui.

—Aujourd'hui, chacun est exposé à recevoir une petit caricature plus ou moins grotesque appelée *Valentin*. Cette pratique tombe en désuétude; elle est assez ridicule d'ailleurs.

—N'oubliez pas d'aller chez MM. Stobart, Eden & Cie., afin de profiter de la grande reduction qu'ils viennent de faire sur leur immense stock de marchandises d'hiver

—Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. A. P. Fisher va ouvrir une traverse à la Fourche des Gros Ventres, à l'ouverture de la navigation. Pour autres détails voir l'annonce dans la troisième page

—On a commencé les travaux de construction du Pont sur la Rivière Rouge, à la Pointe Douglas vis-à vis la magnifique proprié é de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur.

— L'invention de cette machine supérieure et complète (*The Family Sewing Machine*) marque une des époques les plus importantes dans l'histoire des machines, et lorsqu'on considère sa grande utilité et son bas prix extrême ($25) il est très-difficile de concevoir une invention d'une plus grande ou même d'une égale importance pour les familles. Son travail est considérable; son mouvement est doux, régulier et aisé; son exécution est rapide, son opération sûre et la rend supérieure à toute autre. Le mécanisme est tout d'acier; les bobines contiennent 100 yds de fil; la couture est la plus ferme de toutes; elle est nette et régulière, et peut en un instant être changée de façon à s'adopter aux substances les plus dures et les plus fines. Le point peut, si on le veut être à peine aperçu à cause de sa finesse; sa rapidité rend impossible de les compter; elle coud à la perfection toutes espèces d'étoffes soit grossières, dures ou fines ... autre machine. Elle n'a pas besoin de recommandation pour se vendre rapidement; la commande toujours croissante, les éloges volontaires de la presse et les milliers de familles qui s'en servent témoignent de sa valeur et de sa nécessité comme article indispensable dans une famille, sa popularité s'accroit tous les jours. On peut voir cette machine aux bureaux du Journal. AGENTS DEMANDÉS par la compagnie. S'adresser pour plu samples renseignements à "FAMILY SEWING MACHINE CO." 755 BROADWAY, NEW-YORK.—N. Y. U. S

Acte des Elections Conteste's

DE MANITOBA.

Re ST. BONIFACE.

Avis est par le présent donné qu'une pétition à été présentée aujourd'hui à la Cour du Banc de la Reine, pour la Province de Manitoba, contre Alphonse Alfred Clément LaRivière, comme Membre de l'Assemblée Legislative pour la Division Electorale No. 19 ou St. Boniface.

BIGGS & WOOD,
Procureurs des Petitionnaires.

Winnipeg, 31 Janvier, 1880.

Demandes de Licences.

Grocerie—H. E Dorval Baie St. Paul,
Hotel—O'Connor & Chadwick, St James.

JOHN FRASER,
C L C

Winnipeg 4 Février 1880.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le maire et le conseil de la cité de Winnipeg s'adresseront au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte qui autorise le dit maire et le dit conseil de la cité de Winnipeg, à construire, entretenir et exploiter un pont pour chemin de fer, ainsi que pour le trafic et les passagers, en général, sur la rivière Rouge, à partir d'un point situé dans les limites de la cité de Winnipeg jusqu'à un point situé de l'autre côté de la rivière Rouge avec pouvoir de percevoir des peages sur le dit pont pour le trafic ordinaire, à des taux n'excédant pas les suivants:

Pietons, chaque passage, deux centins.

Cavalier, avec cheval ou mule, chaque passage, six centins

Animaux libres, par tête, excepté les moutons, cochons et poulains du printemps suivant la mère, cinq centins.

Moutons et cochons, par tête, deux centins.

Charrette, voiture, wagon, sleigh, et autre véhicule trainé par un animal, chaque passage, douze centins et demi.

Charrette, voiture, wagon, sleigh ou autre vehicule traine par deux ou plusieurs animaux, chaque passage, vingt centins

Les taux ci-dessus s'appliquent aussi aux charges *bona fide* de chaque vehicule

La hauteur des arches du pont ne sera pas de moins de vingt cinq pieds au-dessus du plus bas niveau de l'eau, et la distance entre les culées de pas moins de deux cents pieds; il devra être aussi fait un pont tournant de pas moins de quarante pieds de largeur, lorsqu'il sera ouvert.

Les plans et devis du dit pont seront sujets à l'approbation du Gouverneur-Général en Conseil.

JOHN F. BAIN,

BROCHE A CLOTURE !

Ayant été nommé Agents pour la plus GRANDE COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE BROCHE OU FIL DE FER A CLOTURE, dans l'Amérique, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qu'on voudra bien nous confier, article bien supérieure à tous les autres.

MULHOLLAND FRÈRES.

FERRONNERIE

Mulholland Freres,

ENSEIGNE DE LA

SCIE ROUGE

GRANDE RUE,

WINNIPEG

Mulholland Freres,

Coutellerie,	Limes,
Argenterie Plaquée,	Serrures,
Cuillères et Fourchettes,	Pentures,
Rasoirs,	Bolts,
Fer,	Etrilles,
Huile de Charbon,	Brosses,
Lampes et Lanternes,	Moulins à Café,
Planches à tuyauter,	Patins,
Clochettes pour Sleighs,	Vernis à tuyaux,
Ficelle,	Cirage,
Ligneux,	Balances,
Outils de Menuisier,	Cribles,
Peintures,	Teintures,
Fer à repasser,	Pièges,
Huiles,	Fil de laiton
Terebentine,	Fusils, 1ère qualité
Vernis,	Poudre,
Vitre,	Plomb,
Mastic,	Cartouches,
Câble,	Boites,
Etoupe,	Colliers à chien,
Toile à emballer,	Hameçons,
Courroies de cuir,	Pompes,
Cuir,	Tuyaux de plomb,
Fourches à foin,	Tuyaux de fer,
Fourches à fumier,	Boyaux (hose),
Manches,	Lavoirs,
Bêches,	Couchettes de fer,
Casseroles en faïence,	Pelles,
Pelles à grain,	Chaudrons,
Faulx,	Joug à bœufs,
Crochets,	Fer,
Pics,	Acier,
Défrichoir,	Enclumes,
Grattes,	Vis,
Tarrières pour la terre,	Marteaux,
Haches,	Fer à cheval,
Scies,	Clous à cheval.

POELES

Poêles de cuisine,	Poêles de salon,
Poêles,	Poêles à charbon.

FERBLANTERIE

Un assortiment complet en magasin ; recommandes reçues et remplies.

OUTILS.

Nos instruments oratoires, outils de menuisier, haches, etc., sont de la meilleure qualite, et nos prix très raisonnables.

VENANT D'ARRIVER.

Un char de papier de goudrouné pour maisons, Clous à planches, Huile de charbon, Poëles de cuisine et de salon.

Mulholland Frères.

Winnipeg, 1er Mai, 1879 2mx.

CONSOMPTION,

GUERIE POSITIVEMENT.

Tous ceux qui souffrent de cette maladie et qui sont desireux de se guerir devraient essayer les CELEBRES POUDRES CONSOMPTIVES DU Dr KISNER'S.

Ces poudres sont les seules qui soient connues pour guérir tous les maux de GORGES et les maladies de POUMONS. Afin de convaincre que nous cherchons pas à vous tromper nous vous en enverrons *Gratis, port payé*, UNE BOITE.

Nous n'avons pas besoin de votre argent jusqu'à ce que vous soyez parfaitement convaincus de la guerison que ces poudres auront produite : Si votre vie vaut la peine d'être sauvee, ne negligez pas de faire l'essai de ces remèdes, qui vous guerira certainement.

Prix : une grande boîte $3.00, expédiée dans n'importe quelle partie des Etats-Unis et du Canada par la malle sur reçu du prix ci-haut mentionné.

ASH & ROBBINS,
360 Rue Fulton, Brooklyn, N.Y.

24 Mai, 1877. 1aa

LA

BOULE ROUGE

MAGASIN DE NOUVEUTES,

HARDES FAITES

ET

Etablissement de Tailleur.



Assortiment complet dans chaque ligne aux prix les plus bas.

Nouvelles Marchandises

reçues tous les jours ; marquées au prix coûtant, comme préparation au système de

Paiement au Comptant,

à commencer du

1er. Mai Prochain.

—(o)—

Des circulaires donnant les prix réduits seront distribuées à cette époque qui prouveront au public les avantages à retirer des achats faits au comptant.

—o—

L'établissement de Tailleur est comme toujours sous la direction d'un Tailleur de Première Classe.

La Boule Rouge,

249 GRANDE RUE 249

WINNIPEG.

A. H. BERTRAND.

1m

HURRAH !

Enfin nous avons un magasin nouveau à

ST BONIFACE,

Qui devra être le plus encouragé parce que les articles qui sont offerts en vente par le soussigné sont à meilleur marche que dans toute autre maison de commerce à St Boniface.

George Couture.

M Couture invite respectueusement ses amis et le public en général d'aller lui faire visite afin de se convaincre par eux mêmes de la bonne qualité et du bon marche de ses marchandises.

ATTENTION

St Boniface, 7 Août 1879



VENTE PAR ENCAN

DES PERMIS DE COUPE DE BOIS.

(LEASES OF TIMBER LIMITS)

UNE vente par encan de Permis de Coupe de Bois dans dix neuf Limites situées sur le Lac Winnipegoosis et la rivière La Poule d'Eau, dans les Territoires du Nord Ouest, aura lieu au Bureau des Terres à Winnipeg le 1er Septembre 1879. La coupe de Bois sera vendue sujette aux conditions exprimées dans l'Acte refondu des Terres de la Puissance. L'enchère se fera à vingt piastres, par mille carré, et la vente se fera au plus haut enchérisseur.

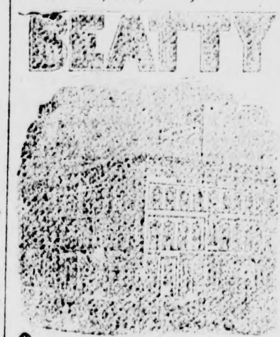
Pour plans, descriptions et conditions de vente, tout autre enseignement et s'adresser au Bureau des Terres à Ottawa ou à l'Agent des Terres à Winnipeg.

Par Ordre

J. S. DENNIS
Député Ministre de l'Intérieur.

Dépt. de l'Interieur Ottawa
17 Juillet, 1879.

BEATTY



BEATTY'S PIANOS, ORGANS, WASHINGTON, NEW JERSEY.

ORGANS, BEATTY'S PIANOS

EMPLATRES POREUSES PERFECTIONNEES DE CAOUTCHOUC A LA BELLADONE DE MITCHELL.

Jamais il n'y a eu comme à présent autant de maladies guéries par les applications exterieures. Il est notoire que plus de la moitie du monde se sert d'emplâtres ordinaires

Les principaux ingrédients qui entrent dans la composition de ces emplâtres Mitchell sont la gomme Olibanum, le caoutchouc et la poix de bourgogne, et mêlée avec les gommes purement médicinales, forme l'un des moyens les plus puissants pour cicatriser les plaies.

Ces emplâtres, de l'aveu de tous ceux lui s'en sont servi, agissent plus promtement qu'aucune autre, et l'application d'une seule vaut plus que cent autres ordinaires. Les autres emplâtres sont lentes et exigent d'être toujours appliquées pour guérir: il en est autrement de celles-ci qui soulagent instantanément.

Elles jouissent de toutes les propriétés calmantes, rechauffantes et fortifiantes des autres empatres. Grand nombre de personnes qui ont eté gueries de rhumatisme très douloureux, douleurs de regnons, de poitrine ou de côté, sont d'avis qu'elle le doivent aux qualites electriques possédées par ces emplâtres

Elles sont douces et molles tout en étant très-adherentes ; guerissent à coup sûr de douleurs de reins, de côte et d'estomac ; sont sans pareilles pour les rhumes invéterés, et previennent souvent la consomption. Quelques uns mêmes croient qu'ils ont été gueris d'une consomption ancienne et bien définie,

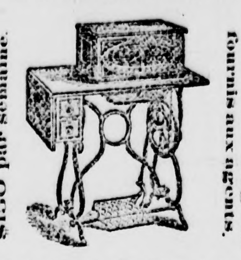
Préparées par GEORGE E. MITCHELL, Lowell, Mass.

En vente chez tous les pharmaciens.

9 Juillet, 1877. A.

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.



LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille."

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

—:o:—

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre machine, et le prix en reduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la necessite de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtés quelque soit l'épaisseur de l'etoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côté de l'aiguille

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mêle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacite d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquees avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siècle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualite et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner,

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expediés "franco" avec des échantillons d'ouvrage, —conditions liberales, circulaires, etc., —s'adresser :

"FAMILY" SEWING MACHINE
775 BROADWAY, NEW YORK.

16 Oct. 1879—18 f.

ANIMAUX PERDUS

A ST. BONIFACE.

Perdus à St. Boniface deux animaux marques sur la corne gauche T, aussi un jeune bœuf rouge marqué sur l'oreille B M aussi un roan de trois ans.

La personne qui ramènera aucun de ces animaux recevra trois piastres par tête de recompense de MM Bonnick et McCormick bouchers à St Boniface.

St Boniface 9 dec 1879

BEATTY



BEATTY'S PARLOR ORGAN



Ce Grand Remède est au [illegible] des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacité sur.

Le Foie, l'Estomac, les [illegible]

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé



Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier.

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec [illegible] il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

La Goutte, le Rhumatisme,

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, ils n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remèdes sont enregistrées à Ottawa. Aussi toute contrefaçon dans les Possessions Anglaise de l'Amerique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface, 16 Oct. 1879 1a